

VOTRE SOUTIEN

FEU VERT POUR LE SOUTIEN RÉGULIER

Vous êtes de plus en plus nombreux à privilégier le soutien régulier par prélèvement automatique. Simple à mettre en place et efficace, il cumule tous les avantages.

Quels sont les avantages du soutien régulier pour l'association ?

- Le soutien régulier par prélèvement automatique nous permet de mieux anticiper nos actions et de les planifier sur le long terme.
- Les frais de gestion et le nombre de sollicitations qui vous sont envoyées diminuent considérablement. Ainsi, une part plus importante de votre soutien profite directement au financement de nos actions.
- Il est utilisé là où il est le plus utile, en soutien de l'ensemble de nos programmes, en fonction de nos besoins.

Quels sont les avantages du soutien régulier pour moi ?

Vous conservez la totale maîtrise de votre don et êtes libre de modifier ou d'interrompre à tout moment votre soutien régulier en prélèvement automatique. Pour toute modification ou suspension, prenez simplement contact avec notre service Adhérents et Donateurs par courrier ou par e-mail à adhesion@preventionroutiere.asso.fr.

Par ailleurs, vous ne recevrez plus tous nos courriers d'appel à don, mais uniquement notre journal d'information et certains appels d'urgence.

Enfin, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % du montant total de votre soutien. Vous recevrez en début d'année un reçu fiscal unique récapitulant l'ensemble de vos dons à l'association.



© Christophe Charzat

Prévention Routière de l'année précédente. Ainsi, par exemple, votre don mensuel de 10 € ne vous revient en réalité qu'à 3,40 € après réduction fiscale.

Vous avez des questions ?

Contactez notre service Relations Donateurs :

01 44 15 27 65 / 27 92

ou adhesion@preventionroutiere.asso.fr

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Derrière chacune de nos actions, il y a votre don :



50€ » 1 vélo acheté pour nos pistes d'éducation routière.*



80€ » 80 éthylo-tests distribués lors de soirées festives.*

* Exemples d'affectation des dons

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS

073 624

Nombre d'adhérents 2017

010 022

Nombre de donateurs en soutien régulier

BULLETIN DE SOUTIEN ET D'ABONNEMENT

À nous retourner au plus vite pour sauver des vies

OUI, je soutiens les actions de l'association Prévention Routière et fais un don de :

30 € 50 € 80 € 160 €

Autre montant : €

NON ADHÉRENT, je désire m'abonner à Circuler Autrement pour **6 numéros**. Je joins mon règlement de 24 € à l'ordre de Circuler Autrement, par chèque bancaire ou postal.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal [] [] [] [] [] []

Ville

E-mail

Important : à compléter et à renvoyer avec votre chèque dans l'enveloppe-réponse jointe sans affranchir.

66% de votre don à l'association Prévention Routière est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Nous vous enverrons un reçu fiscal.

Conformément à la loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de l'association Prévention Routière, vous pouvez demander leur modification, leur rectification. Vous pouvez aussi vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées en cochant la case ci-contre : Dans ce dernier cas, elles seront alors réservées à l'usage exclusif de l'association Prévention Routière et à titre consultatif pour ses comités départementaux.

NUMÉRO 183

CIRCULER AUTREMENT 6,00€

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS ET DONATEURS DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE - OCTOBRE / DÉCEMBRE 2017

R
L'ASSOCIATION
EN ACTION
RETOUR
SUR LE BOL
D'OR 2017

Éditorial

Stéphane Daeschner
Président de l'association
Prévention Routière

Les Français nous connaissent. Pas de doute, puisqu'une très récente étude de notoriété* estime que 90 % d'entre eux ont, au moins, entendu parler de nous, même si seulement la moitié d'entre eux savent dire précisément ce que nous faisons. Heureusement, ceux-là sont élogieux à notre égard, jugeant très majoritairement notre association « sérieuse », « utile », « experte » et « active ». Enfin, 8 Français sur 10 déclarent faire confiance aux associations pour agir sur le thème de la sécurité routière et attendent de la nôtre qu'elle agisse au quotidien auprès de chacun d'eux, mais aussi auprès des pouvoirs publics pour éviter un relâchement qui serait mortifère. C'est bien sûr votre mobilisation et votre soutien qui ont construit hier et qui entretiennent aujourd'hui cette excellente image de marque. Malheureusement, cet atout notoriété ne pourra résister à la baisse des finances qui nous permettent d'agir. Plus que jamais, nous avons donc besoin de votre aide !

*Étude réalisée par l'institut BVA en mars 2017



POUR UNE CONDUITE ÉCONOME, SOUPLE ET SÛRE

Héritière des économies imposées par les deux chocs pétroliers des années 70, l'écoconduite doit aujourd'hui devenir le bien-conduire au quotidien.

Plus que jamais dans l'air du temps, l'écoconduite est désormais évaluée lors des examens théorique et pratique du permis de conduire. Pour des raisons à la fois financières et environnementales, parce qu'elle s'apparente aussi à la forme la plus aboutie de la conduite apaisée, elle a de quoi séduire. Pas question d'y voir une injonction à suivre de façon ponctuelle, au moment des grands départs en vacances ou des longs week-ends : les

avantages liés à la pratique de l'écoconduite se mesurent toute l'année, en toutes circonstances, y compris dans le cadre des déplacements quotidiens.

De nombreux avantages

Selon l'ADEME*, adopter l'écoconduite peut faire économiser jusqu'à 20 % de carburant. Une économie substantielle qui a aussi pour conséquence

*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ▶▶▶

COURRIER DES LECTEURS



« Je constate sur autoroute qu'un nombre important de conducteurs privilégient la voie du milieu, délaissant celle de droite, même si aucune manœuvre de dépassement n'est enclenchée. Lors des départs en vacances et avec le monde sur les routes, ces comportements ne font que s'amplifier ! »

L'association Prévention Routière regrette ces comportements pourtant sanctionnés par le Code de la route.

Circuler sur les voies du milieu et de gauche sur autoroute lorsque celle de droite est libre est une infraction pouvant entraîner une amende forfaitaire de 35 € (22 € pour l'amende minorée).

La loi punit plus sévèrement tout conducteur ne roulant pas sur la file de droite sur une chaussée à double sens de circulation. Le conducteur en infraction encourt une amende de 135 € (90 € pour l'amende minorée), une perte de 3 points sur son permis de conduire ainsi qu'un risque de suspension de permis.

R association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE



L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE
EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

R association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE
www.preventionroutiere.asso.fr

FICHE PRÉVENTION

EN VOITURE, LES BONS FEUX EN 4 ASTUCES

1 FEUX DE POSITION

Dès que la luminosité baisse, il faut allumer au moins les feux de position (« veilleuses »).

2 FEUX DE CROISEMENT

Quand la nuit tombe, les feux de croisement (« codes ») s'imposent pour être vu et pour voir à 30 mètres. Ils s'utilisent aussi de jour, en cas de mauvaises conditions de visibilité (intempéries...).

3 FEUX DE ROUTE

Ces feux (« phares ») permettent de voir au moins à 100 mètres, à condition de se trouver seul, de nuit, sur une route peu (ou pas) éclairée.

4 FEUX DE BROUILLARD

Ils peuvent s'utiliser en cas de brouillard, de chute de neige ou sous une forte pluie. Seuls les feux de brouillard avant peuvent être allumés pour aider le conducteur à voir la route.

68€



montant de l'amende forfaitaire qui sanctionne un **dispositif d'éclairage défectueux** (ampoule grillée...).

43%



de piétons tués durant les **4 mois** d'octobre à janvier, alors que les nuits sont longues et les piétons peu visibles.

Au moins 1 gilet



de haute visibilité doit se trouver dans la voiture.

de limiter les émissions polluantes des véhicules (particules fines, dioxyde d'azote, monoxyde de carbone...), responsables de la dégradation de la qualité de l'air et contribuant au réchauffement climatique. Enfin, sans qu'il soit possible de quantifier avec précision le gain en « sécurité », les comportements qui induisent une conduite économe en énergie ont aussi pour vertu d'écarter les prises de risques.

Des petits gestes qui comptent

Le maître-mot de l'écoconduite, c'est la modération. Fini le démarrage sur les chapeaux de roues du conducteur pressé, qui pousse le moteur, monte les vitesses au risque de rouler en sursrégime, enchaîne les accélérations puissantes et les freinages brusques ! De même, il est inutile de faire longuement tourner le moteur avant de rouler, ce qui aurait pour effet de consommer du carburant et polluer l'atmosphère inutilement ! Il est préférable de commencer par démarrer en douceur, à petite vitesse, puis d'accélérer très progressivement dans les tout premiers kilomètres. En ville tout particulièrement, on est vite stoppé dans son élan par un « obstacle ».

Autant de situations qu'il est indispensable de pouvoir anticiper, en pensant à porter régulièrement son regard au loin et sans « coller » les autres véhicules. Ce qui permet de conduire tout en souplesse, sans à-coups et, dès que la situation – anticipée – l'exige, de ralentir en douceur, en utilisant le frein moteur. Une fois arrêté au feu ou dans un embouteillage, le mieux consiste à éteindre le moteur... si le système « Stop & Start » intégré à certains véhicules ne s'en charge pas de lui-même.

Une conduite mesurée

« Rien ne sert de courir » ou de chercher à accélérer coûte que coûte. Écoconduire, c'est aussi faire le choix de réguler son allure, de maintenir, dans la mesure du possible, une vitesse constante, surtout



L'important : régler les allures et éviter de « coller » les autres véhicules.

sur les autoroutes, urbaines ou pas, sur les rocade, les périphériques ou autres voies express, et sans chercher par principe à atteindre la limite maximale de vitesse. Activer le régulateur constitue une véritable aide à la conduite, à condition que le conducteur maintienne sa vigilance !

Autres précautions à prendre : se débarrasser des charges superflues, en vidant le coffre de tout objet inutile. Et vérifier périodiquement, tous les deux mois, la bonne pression des pneus, mais aussi, de façon générale, veiller à un entretien régulier du véhicule.

LE MAÎTRE-MOT DE L'ÉCOCONDUITE, C'EST LA MODÉRATION.



L'écoconduite, une démarche simple pour rouler en toute sérénité.

PORTRAIT



DIANE DAUL

UNE ÉQUIPE SOUDÉE POUR FAIRE RAYONNER NOTRE CAUSE

Responsable adhérents et donateurs, Diane Daul met son expertise au profit de l'association pour collecter des fonds et financer nos missions.

Cette mère de famille (trois enfants en bas âge) a le sens de l'organisation et il en faut pour gérer l'ensemble des campagnes de fidélisation et de recrutement, ainsi que la relation avec les quelque 100 000 adhérents et donateurs de l'association. Arrivée il y a 7 mois au centre national de l'association après un passage au sein d'une association de parrainage d'enfants, Diane mise beaucoup, dans sa mission au quotidien, sur la planification des tâches et le travail collectif. Elle s'appuie sur une équipe soudée et fidèle avec Sylvie et Agnès – voix bien connues de nos adhérents qui gèrent les appels, les nombreuses réponses aux courriers et le traitement des paiements –, mais aussi avec son directeur de la communication et du développement avec lequel elle définit la stratégie et

analyse les résultats des messages. « Nous devons constamment trouver le juste équilibre entre des messages qui se doivent d'être rentables pour financer notre cause d'intérêt général et la personnalisation la plus forte possible de la relation avec nos donateurs. »

Quel changement majeur voit-elle pour la collecte de fonds dans les années à venir ? « Les dons web progressent régulièrement depuis deux, trois ans, même si les dons par chèque restent encore très majoritaires. Les donateurs plus jeunes sont plus volatils, fonctionnent plus au coup de cœur, à nous de nous adapter pour les attirer. » Le travail ne manque pas et la motivation non plus pour agir et participer activement au rayonnement de notre cause commune.



L'ASSOCIATION EN ACTION

RETOUR SUR NOTRE PRÉSENCE AU BOL D'OR 2017

Pour sensibiliser les motards, l'association Prévention Routière et son partenaire La Parisienne Assurances ont participé au Bol d'Or 2017, course internationale de motos qui se déroule sur 24 heures. Sur le stand, plusieurs ateliers permettaient aux motards de porter un message de prévention auprès de leurs pairs et des autres usagers de la route.

Alors que les motards représentent moins de 2% du trafic mais constituent plus de 21% des tués sur les routes, les partenaires ont souhaité les rendre acteurs de la prévention. Sur le stand « Vivez motard », ils pouvaient déclarer leur passion et passer un message de prévention en vidéo grâce à un vidéomaton. Les vidéos étaient ensuite relayées sur les réseaux sociaux pour sensibiliser le plus grand nombre d'entre eux.

Des cartes postales alliant passion et prévention étaient également à leur disposition pour être envoyées à leurs proches. Ainsi, de nombreux motards ont diffusé leur message de prévention dans un style original et adapté, afin que celui-ci soit mieux appréhendé.

VIVEZ MOTARD
DECLAREZ VOTRE PASSION

PRÈS DE CHEZ VOUS

JOURNÉE NATIONALE DES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE



FRANCE

Pour cette 1^{re} édition de la Journée des bénévoles, nous nous sommes donné rendez-vous le 1^{er} juillet 2017 dans 5 villes de France : Paris, Douai, Perpignan, Orléans et Limoux. Les bénévoles de l'association sont allés au contact de la population avec le slogan « Je milite pour zéro tué sur les routes ». Cette journée a permis de remercier nos bénévoles, de présenter les missions de l'association et d'inviter la population à nous rejoindre dans notre combat quotidien. Rendez-vous l'année prochaine dans de nombreuses villes de France.



CHALLENGE 2017



FRANCE

Plus de 45 challenges départementaux ont été organisés sur l'ensemble du territoire français. Véritable point d'orgue de la saison des Comités, les challenges sont l'occasion de faire le bilan de l'année scolaire en matière d'éducation routière, avec les enfants de CM1/CM2 sélectionnés tout au long de l'année lors de nos interventions dans les écoles. C'est aussi un moment privilégié pour rencontrer l'ensemble de nos partenaires et les parents des enfants qui bénéficient de nos actions.



Challenge Rhône, Juin 2017